

**Programme de la journée d'étude du jeudi 15 octobre 2026**  
**La chasse aux sorcières en Europe occidentale 1450-1700**  
**et en terre de Saint-Hubert**

- 09 h 30 : Accueil des participants ;

- 10 h 00 : **Présentation de la journée** par MM. Richard JUSSERET, pour SHA, et de Claude DEPAUW pour l'ACfHAB :

- 10 h 15 : « **La persécution de la sorcellerie en terre de Saint-Hubert au XVII<sup>e</sup> siècle** » par M. Jean-Marie CULOT, amateur de l'histoire de Mirwart (ville de Saint-Hubert) ;

Évocation de la persécution, brutale, de la sorcellerie en Terre de Saint-Hubert : les initiatives du seigneur-abbé et de son administration, la réaction de la population allant jusqu'à la délation. Et bientôt, un déplorable bilan de bûchers, noyades, pendaisons et bannissements : en une courte période, de 1610 à 1626, pas moins d'une trentaine de victimes.

- 11 h 00 : Questions/réponses ;

- 11 h 15 : « **La chasse aux sorcières (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : un sujet d'histoire 'totale'** » par M. Ludovic VIALLET, professeur à l'Université Clermont Auvergne ;

À partir des années 1430-1440, et jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Occident a connu une série de vagues de procès menés contre les adeptes de la secte de Satan. L'invention d'un crime imaginaire, le crime de sorcellerie, véritable concentré des hantises des élites de la fin du Moyen Âge, a débouché sur la formation d'une psychose dont les ravages ont atteint leur paroxysme au tournant des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. La lecture de ce phénomène doit prendre en compte plusieurs facteurs, dans le champ des croyances, de la pastorale, mais aussi celui du 'politique' ou encore des 'rapports de genre' – puisque 70 à 80% des victimes ont été des femmes. Elle invite également à une réflexion sur la façon dont progressivement certains clercs et médecins ont appelé à discerner plus clairement les contours de la maladie mentale.

- 12 h 00 : Questions/réponses ;

- 12 h 15 : Pause (**repas en ville ou sur place ?**) ;

- 13 h 45 : « **La sorcellerie dans les légendes régionales** » par M. Franz CLEMENT, sociologue ;

L'exposé consiste à montrer comment la problématique de la sorcellerie a pu pénétrer le monde déjà ancien des légendes régionales dans la Province de Luxembourg, essentiellement. L'auteur montrera à travers plusieurs récits légendaires comment apparaissent tout d'abord des figures liées à la sorcellerie, mais aussi certaines pratiques. Il insistera encore sur les connexions et les liens entre sorcellerie, religion et superstitions. La sorcellerie au sens large n'est en effet pas le seul fait de présumés sorciers ou sorcières, mais aussi de personnages à connotation biblique comme le diable ou les démons au sens plus large. Les pratiques de sorcellerie peuvent aussi s'apparenter à la magie ou être associées à la survenance d'événements à caractère inhabituel ou extraordinaire. La sorcellerie vue sous ces différents angles a pu être véhiculée de génération en génération et transmise par le biais de récits merveilleux ou imaginaires, susceptibles de modifications au fur et à mesure de leurs narrations et de leurs évolutions dans le temps.

- 14 h 30 : Questions/réponses ;

- 14 h 45 : « **Entre histoire et mémoire : la marque des sorcières. Vers une histoire globale de la répression de la sorcellerie dans l'espace belge (Pays-Bas habsbourgeois,**

**principauté de Liège) »** par M. Xavier ROUSSEAU, professeur à l'Université Catholique de Louvain ;

Les traces des pratiques de sorcellerie restent vivaces dans les mémoires locales et dans les récits familiaux. Ces traces s'expriment sous forme d'un récit simplifié, construit pour l'essentiel à partir des contes populaires des frères Grimm et globalisé par les entreprises médiatiques de Walt Disney ou des séries hollywoodiennes. Si le monde des sorciers tend aujourd'hui à présenter un visage émancipateur (« Ma sorcière bien-aimée », « Harry Potter à l'école des sorciers »), à l'instar de la figure d'Anne Marson, l'imaginaire local reste construit à partir de la mémoire des procès, des bûchers et des victimes féminines : les sorcières. La communication est l'occasion d'une triple démarche : procéder à un bilan des travaux scientifiques enraciné dans l'histoire de l'espace belge (Pays-Bas habsbourgeois, principauté de Liège, Stavelot-Malmedy, duché de Bouillon) ; inscrire ce bilan dans l'histoire globale de la sorcellerie en Occident ; réfléchir sur les mouvements de « reterritorialisation » des « chasses aux sorcières » à travers les entreprises de réhabilitation des victimes et de leur visibilité dans l'espace public (commémorations, érection de monuments, assignation de noms de rues), en s'interrogeant sur les fondements et les limites et de ces pratiques de réappropriation de l'histoire.

- 15 h 30 : Questions/réponses ;

- 15 h 45 : « **Inquisitions et sorcellerie à la fin du Moyen Âge** » par M. Benoît BEYER DE RYKE, historien et philosophe, collaborateur scientifique à l'Université Libre de Bruxelles ;

L'association entre sorcellerie et Moyen Âge relève en grande partie d'une construction historiographique. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, la préoccupation principale de l'Église demeure la lutte contre l'hérésie, qui conduit à la mise en place de l'Inquisition. À partir de la fin du Moyen Âge, la sorcellerie est progressivement assimilée à une forme d'hérésie, notamment sous l'influence de la littérature démonologique, ce qui entraîne un renforcement des pratiques répressives. Toutefois, les grandes vagues de persécution se situent essentiellement à l'époque moderne et ne s'atténuent qu'au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette communication propose d'analyser la genèse et les logiques de ce phénomène dans une perspective historique.

- 16 h 30 : Questions/réponses ;

- 16 h 45 : **Conclusions de la journée** par M. Jacques TOUSSAINT, conservateur en chef-directeur h<sup>re</sup> du Tre.Ma à Namur, secrétaire général de l'ACFHAB ;

- 17 h 00 : **Mot de clôture** par M. Claude DEPAUW, président de l'ACFHAB ;

- 17 h 15 : Verre de l'amitié (**sur place ?**).



Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (ACFHAB) ASBL

Courriel : [jacquestoussaint@scarlet.be](mailto:jacquestoussaint@scarlet.be) – [depauwclaud@gmail.com](mailto:depauwclaud@gmail.com)

Siège social : 270, rue d'Enhaive, 5100 Jambes

N° d'entreprise : BE418.819.769 – IBAN : BE36 0682 2109 7581 – BIC : GKCCBEBB